

## FICHE SIGNALÉTIQUE

## SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **GRAISE SQUEAL MEDIC POUR ÉTRIER DE FREIN**

Usage du produit : Lubrifiant.

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : L908C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:

**Radiator Specialty Co., of Canada**

1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 9h à 17h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: 613-996-6666 (CANUTEC)

Nom et adresse du fabricant:

Consulter le fournisseur

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Il ne respecte aucun critère de classification d'un produit contrôlé tel que fourni par la Partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).



**Aperçu des urgences** : liquide visqueux; gris. Faible odeur.  
Peut être nocif par ingestion. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau. Irritation transitoire possible au niveau des yeux.

**EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :****Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

*Inhalation* : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire.

*Peau* : Le contact direct avec la peau risque de causer peu ou pas d'irritation.

*Yeux* : Risque de causer une légère irritation transitoire.

*Ingestion* : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée.

**Effets nocifs chroniques éventuels**

: L'ingestion de grandes quantités peut causer des symptômes semblables à l'affection de la goutte (douleurs articulaires). Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

**Statut de cancérigène** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Effets potentiels sur l'environnement**

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Sulfure de molybdène	1317-33-5	1.00 - 5.00

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	: En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
<b>Contact avec la peau</b>	: Enlever les vêtements contaminés. Laver la région affectée avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
<b>Contact avec les yeux</b>	: Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
<b>Ingestion</b>	: Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
<b>Notes au médecin</b>	: Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, risque de s'enflammer si exposé à la chaleur extrême et aux flammes. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.

### Propriétés comburantes

- : Aucun à notre connaissance.

### Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

### Moyen d'extinction approprié

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

### Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de soufre; Oxydes de carbone.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles

- : Porter un équipement de protection adéquat. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se produire. Le matériel peut créer des conditions glissantes.

### Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

### Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec du sable ou de la terre. Collecter dans des récipients appropriés pour élimination. Utiliser de l'équipement anti étincelles. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

### Matières interdites

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manutention sécuritaire

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation.

### Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

### Substances incompatibles

- : Oxydants forts

### Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Sulfure de molybdène	*10 mg/m <sup>3</sup> (inhalable); *3 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	P/D	*15 mg/m <sup>3</sup>	P/D

\*Note:: Les limites TLV d'ACGIH et PEL d'OSHA énumérées ci-dessus pour le Sulfure de molybdène est pour 'Composés métalliques et insolubles, molybdène'

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: La ventilation générale de la pièce est normalement suffisante.

**Protection respiratoire**

: Aucun exigé en conditions normales. Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé.

**Protection de la peau**

: Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

**Protection des yeux/du visage**

: Aucun exigé lorsqu'employé comme prévu. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Autre équipement de protection**

: Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver avec de l'eau et du savon après la manipulation.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: liquide visqueux	<b>Apparence</b>	: gris
<b>Odeur</b>	: Faible odeur.	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: P/D		
<b>Point d'ébullition</b>	: P/D	<b>Densité relative</b>	: 0,9
<b>Point de fusion/de gel</b>	: P/D	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D
		<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Insoluble.
<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: P/D	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)</b>	: P/D
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: P/D	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: P/D
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: P/D		
<b>Point d'éclair</b>	: 204,4°C	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: P/D
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: Cleveland open cup (creuset ouvert)	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D	<b>Retour de flamme observé</b>	: S/O
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: S/O	<b>Viscosité</b>	: P/D
<b>Pression absolue du contenant</b>	: S/O		
<b>Renseignement générique</b>	: Aucun renseignements supplémentaires.		

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

- Stabilité/Réactivité** : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
- Polymérisation dangereuse** : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
- Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues.
- Substances à éviter et incompatibilité** : Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Organes cibles** : Yeux, peau, système respiratoire et système digestif.
- Voies d'exposition** : *Inhalation*: OUI *Absorption cutanée*: NON *Peau & Yeux*: OUI *Ingestion*: OUI
- Propriétés irritantes du produit** : Faible.
- Données toxicologiques** : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue.

<b>Composants</b>	<b>CL<sub>50</sub>(4hr)</b>	<b>DL<sub>50</sub></b>	
	<b>inh, rat</b>	<b>(Orale, rat)</b>	<b>(cutané, lapin)</b>
Sulfure de molybdène	> 2820 mg/m <sup>3</sup>	> 6000 mg/kg	P/D

- Statut de cancérogène** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction** : Pas d'information disponible. N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
- Tératogénicité** : Pas d'information disponible. N'est pas sensé être un tératogène.
- Mutagénicité** : Pas d'information disponible. N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : Pas d'information disponible. N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et trouble respiratoire déjà existants.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.
- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Persistence** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Effets nocifs divers sur l'environnement** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Manipulation en vue de l'élimination** : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.
- Méthodes d'élimination** : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette

Canada (TMD)	None	Non réglementé.	non réglementé	aucun(e)	
<b>Canada (TMD)</b>	Aucun(e).				
<b>Renseignements supplémentaires</b>					

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Étiquetage:

Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada. Tel quel, ce produit n'a pas besoin d'une étiquette du fournisseur SIMDUT.

### Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

***Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.***

### Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### **Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 CAS: Chemical Abstract Services  
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
 Inh: Inhalation  
 CL: Concentration létale  
 DL: Dose létale  
 S/O: Sans objet  
 P/D: Pas disponible  
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps (Time Weighted Average)  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

### **Références**

: 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2010.  
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2010.  
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb base de données 2010 (Chempendium, HSDB et RTECs).  
 4. Fiches signalétiques du fabricant.

<p><b><u>Préparée pour :</u></b>  Radiator Specialty Co. of Canada  1711 Aimco Blvd.  Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7  Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 9 h à 17 h)  Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b><u>Préparée par :</u></b>  ICC Centre de Conformité Inc.  <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 07/03/2007

**Date de révision (mm/jj/aaaa)**

: 08/04/2010

**No de révision**

: 2

**Informations de révision**

: Sections 2 et 3, commuté.  
sections de la FDS mises-à-jour:  
2. IDENTIFICATION DES DANGERS;  
3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS;  
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE;  
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE;  
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES;  
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;  
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES;  
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

FIN DU DOCUMENT